

1520 (20 NOVEMBRE).

On apporte les boîtes de Bordeaux, contenant :

3 écus au soleil.

24 écus au soleil (2^e boîte).

2 d. de grands blancs.

4 d. de grands blancs (2^e boîte).

7 s. 11 d. de petits t.

120 d. de deniers bourdelois.

(A. N. Reg. Z, 1^{er}, 293.)